COMPTE RENDU DES 2 REUNIONS TELEPHONIQUES « LIVRE » DU 15 ET 20 JUIN 2017

Par François Brelle

Deux réunions ont été organisées avec l'AFEID, l'AFD et les pilotes d'axes, pour faire d'une part le point des commentaires sur la première écriture des 5 synopsis (intro, gouvernance, foncier, économie et performances) et d'autre part, résoudre des questions en suspens sur la stratégie du livre.

"Scope" du livre : c'est bien un "ouvrage sur l'irrigation par des membres du COSTEA".

Ciblé sur les travaux du COSTEA, il n'a pas l'ambition de traiter de l'ensemble des enjeux, et il traite de certains sujets dans 4 grandes thématiques. La référence aux travaux du COSTEA n'empêche cependant pas que le livre traite de sujets ayant fait l'objet de travaux dans d'autres cadres. La sélection de 4 thèmes dans lesquels le COSTEA s'est interrogé sur un certain nombre de sujets sur lesquels les avis sont parfois contrastés apparaît bien en phase avec l'esprit de la collection "Matière à débattre et à décider" de QUAE. On répondra plus tard à la question de savoir si le COSTEA 2 doit permettre le produire un second volume.
Décision : Ce principe doit être clairement présenté dans l'introduction (FB).

Plan du livre :

Pas de remise en question des 4 grandes thématiques auxquelles peuvent être rattachés les différents chapitres. En revanche, ces quatre thématiques ne doivent peut-être pas structurer strictement le livre et être chacune subdivisée en chapitres : par exemple, des chapitres plus particulièrement consacrés aux politiques de développement par l'irrigation, même relevant de thématiques différentes, pourraient se trouver au début de l'ouvrage.
Décision : Les chapitres (il pourrait y en avoir 10 à 12) doivent pouvoir se lire indépendamment les uns des autres ; revient à l'introduction de faire le lien. Les synopsis doivent être retravaillés dans ce sens. Pas d'introduction par partie thématique, la logique de l'organisation du livre et le lien entre chapitres et thématiques étant présentés dans l'introduction. Pas non plus de conclusion par partie thématique (pour autant qu'il y en ait).

Le livre traite-t-il seulement des périmètres irrigués ou “de l’irrigation sous toutes ses formes” ?

Le COSTEA-1 s’est principalement intéressé aux grands périmètres (échec des grands investissements publics des années 1960 à 1980), mais le livre traite aussi de sujets hors grands périmètres et il doit y être question de l’investissement privé (au 1er rang des “privés”, les agriculteurs).

Décision : L’introduction doit être complétée pour mentionner ce qui s’est passé entre la révolution verte (période des grands investissements) et les années 2000 (émeutes de la faim et retour des investissements publics).

Thématique “Gouvernance” : SAGI vs “plus étatique”, place des communs

Il est clair que le livre (comme le COSTEA) fait un focus sur les SAGI (au sens large de structures dédiées à l’aménagement et à la gestion créées par les Etats, au rang desquelles les ORMVAH au Maroc ou l’ODVA en Haïti), et ce parti doit être clairement indiqué dans l’introduction (avec peut-être un encadré sur les SAR françaises à titre d’exemple). Pour autant, le livre présente aussi des cas d’implication directe des Etats par les organes déconcentrés de leurs ministères (cas de la Tunisie et du Cambodge). Le chapitre sur les AUE traite de la gestion participative de l’irrigation sans ou avec les SAGI. Il est utile d’expliciter la question question = initialement tt dans l’action publique ; plus d’argent – > initiatives privées ; où le curseur public – privé doit-il être ? (on rappellera que les AUE sont une émanation d’acteurs privés, les agriculteurs irrigants, acteurs économiques et pas “bénéficiaires.

Décision : JPV examine la possibilité d’un chapitre spécifique aux politiques publiques nationales et à la façon dont les Etats s’organisent pour les mettre en œuvre (avec peut-être un encadré sur la promotion de l’investissement privé de type PPP, qui ferait le lien avec un des chapitres éco). Il adapte le synoptique au principe “pas d’intro – chapitres “autonomes” – pas de conclusion”.

Thématique “Foncier” :

Les 2 chapitres sont validés, mais leur titre doit être à re-rédigé en évitant les confusions possibles sur les mots : Chapitre 1 : “Les politiques de développement agricole par l’irrigation intègrent-elles les spécificités des pratiques foncières et hydrauliques” ; Chapitre 2 : “Comment articuler l’attribution de l’eau et de la terre par l’Etat ? pour servir quel modèle ? avec quelle règlementation et quelles sanctions ? jeu d’acteurs …”. Les chapitres peuvent consister à dérouler ces questions, à présenter les contradictions et à proposer comment les surmonter (régulation…), avec des encadrés présentant des points de vue, des témoignages ou des étude de cas. Le nombre des encadrés est à préciser (4 à 6 encadrés par chapitre) ; solliciter des auteurs, sélectionner.

Décision : SEO reprend la rédaction des titres et complète le synopsis en faisant l’inventaire des possibilités d’encadrés. Il adapte le synoptique au principe “pas d’intro – chapitres “autonomes” – pas de conclusion”.

Thématique “Economie” :

Les 3 chapitres (rentabilité d'un projet, complexité d'un système d'irrigation, méthode d'analyse économique) sont validés, même si leur présentation est à reprendre en conformité avec le choix de chapitres lisibles indépendamment. Il y a un réel besoin de lien cohérent et visible : le “fil rouge (NN)” doit être dans l'intro générale. Le chapitre sur les systèmes d'irrigation et leur complexité traite d'une question politique et pourrait avoir sa place au début du livre (intérêt du schéma), mais la notion de complexité doit être explicitée. Besoin de mise en cohérence des termes (il est question de “l'évaluation économique d'un projet d'irrigation” dans le chapitre “rentabilité d'un système d'irrigation”).

Décision : FM revoit la terminologie. Elle adapte le synoptique au principe “pas d'intro – chapitres “autonomes” – pas de conclusion”. FB remonte dans l'intro les éléments de la cohérence du choix des sujets traités dans cette thématique.

Thématique “Performance” :

Les 3 chapitres (gestion de la demande, qualité de l'eau et réemploi des eaux marginale, adaptation au changement climatique et transition agro-écologique) sont validés.

Le chapitre sur la gestion de la demande est le chapitre "politique" de cette thématique et le synopsis peut être revu dans cette optique. L'introduction ne doit pas laisser le message que les questions environnementales sont réglées. Le synopsis actuel est trop connoté “recherche” et il faudrait élargir les références (encadrés) : gestion demande travaux AFD en Méditerranée (Frédéric Maurel) ; sur le changement climatique et l'agro-écologie, voir productions AFD à valoriser en encadrés (AH et NN) ; travaux de Bernard Vincent sur la salinisation au Mexique et en Chine peuvent faire l'objet d'un encadré, de même que le projet régional asiatique ACTAE CIRAD-GRET.

Décision : SB adapte le synoptique au principe “pas d'intro – chapitres “autonomes” – pas de conclusion” et fait l'inventaire des possibilités d'encadrés. FB amende l'intro pour qu'elle ne laisse pas entendre que les questions environnementales sont réglées.

Conclusion et calendrier :

Réunion à Paris à l'AFD le 25 juillet de 10h30 à 16h30 (avec pause déjeuner).

L'intro (FB) et les synopsis par thématique (et non plus par partie) sont à reprendre (sans effort de rédaction particulier) pour la réunion du 25 juillet.